

La diffusion des idées des Lumières

L'instruction primaire au XVIIIe siècle

L'analphabétisme a régressé en France au cours du XVIIIe siècle, mais la population restée majoritairement illettrée (63% de l'ensemble).

L'enseignement primaire était sous l'emprise de l'Eglise catholique. Son but principal était de transmettre de rudiments de la foi chrétienne.

Les matières enseignées comprenaient : la religion, le calcul, la lecture et l'écriture.

Plusieurs écoles étaient gérées par des congrégations religieuses.

Le pouvoir royal a tenté d'instaurer l'obligation pour les parents d'envoyer leurs enfants dans des écoles paroissiales jusqu'à l'âge de 14 ans, l'obligation pour chaque paroisse de disposer d'un maître d'école et l'obligation pour les habitants de financer les maîtres. Des amendes étaient prévues pour les parents qui se conformaient à l'obligation scolaire. L'application cependant de ces ordonnances de 1698 et 1724 fut limitée. Ces mesures ont cependant permis une hausse significative de l'alphabétisation au XVIIIe siècle.

Ce progrès marque des fortes inégalités entre hommes et femmes: ces dernières ayant moins de chances d'accès à l'instruction primaire.

L'instruction secondaire

L'instruction secondaire au XVIIIe siècle était accessible uniquement aux enfants des élites de l'époque, à savoir la noblesse et la bourgeoisie, notamment la haute bourgeoisie.

L'enseignement était centré sur les lettres classiques, notamment sur l'apprentissage du latin et l'étude des textes d'auteurs latins. Il comprenait aussi, en moindre mesure, l'étude de la logique, la métaphysique et la physique.

Cette instruction secondaire était considérée comme une préparation aux carrières ecclésiastiques et administratives.

Les 270 établissements secondaires du Royaume, fréquentés par environ 50.000 élèves, étaient administrés par les congrégations religieuses et les plus prestigieux d'entre eux par les Jésuites.

Après l'expulsion de ces derniers en 1762, plus d'une centaine de ces collèges sont passés sous le contrôle de l'Etat. L'enseignement secondaire était exclusivement masculin. Les filles de la noblesse recevaient une éducation privée ou étaient internées dans des couvents.

Sous l'influence des Lumières, le français a commencé à concurrencer le latin, et les mathématiques ainsi que les "sciences expérimentales" ont fait leur apparition au sein du programme d'enseignement. On assiste ainsi à une lente évolution avant la Révolution Française.

L'enseignement supérieur

Les universités de l'époque comprenaient quatre facultés : Théologie, Droit, Médecine et Arts.

On y enseignait surtout le latin et la scolastique. Les établissements universitaires se montraient peu innovantes, alors que les connaissances de tout genre ne cessaient de croître.

Pour pouvoir former des compétences spécifiques, le pouvoir royal a procédé à la fondation d'écoles supérieures spécialisées:

- 1747, l'École des Ponts et Chaussées

- 1762 et 1766, écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort

- 1783, l'École des Mines

Un enseignement de haut niveau et une recherche scientifique innovante ont été assurés par d'autres institutions savantes comme le Jardin du Roi (Jardin Botanique), l'Observatoire de Paris, haut lieu astronomique, et le Collège de France, qui accueillait des nouvelles sciences et où on enseignait en français.



5

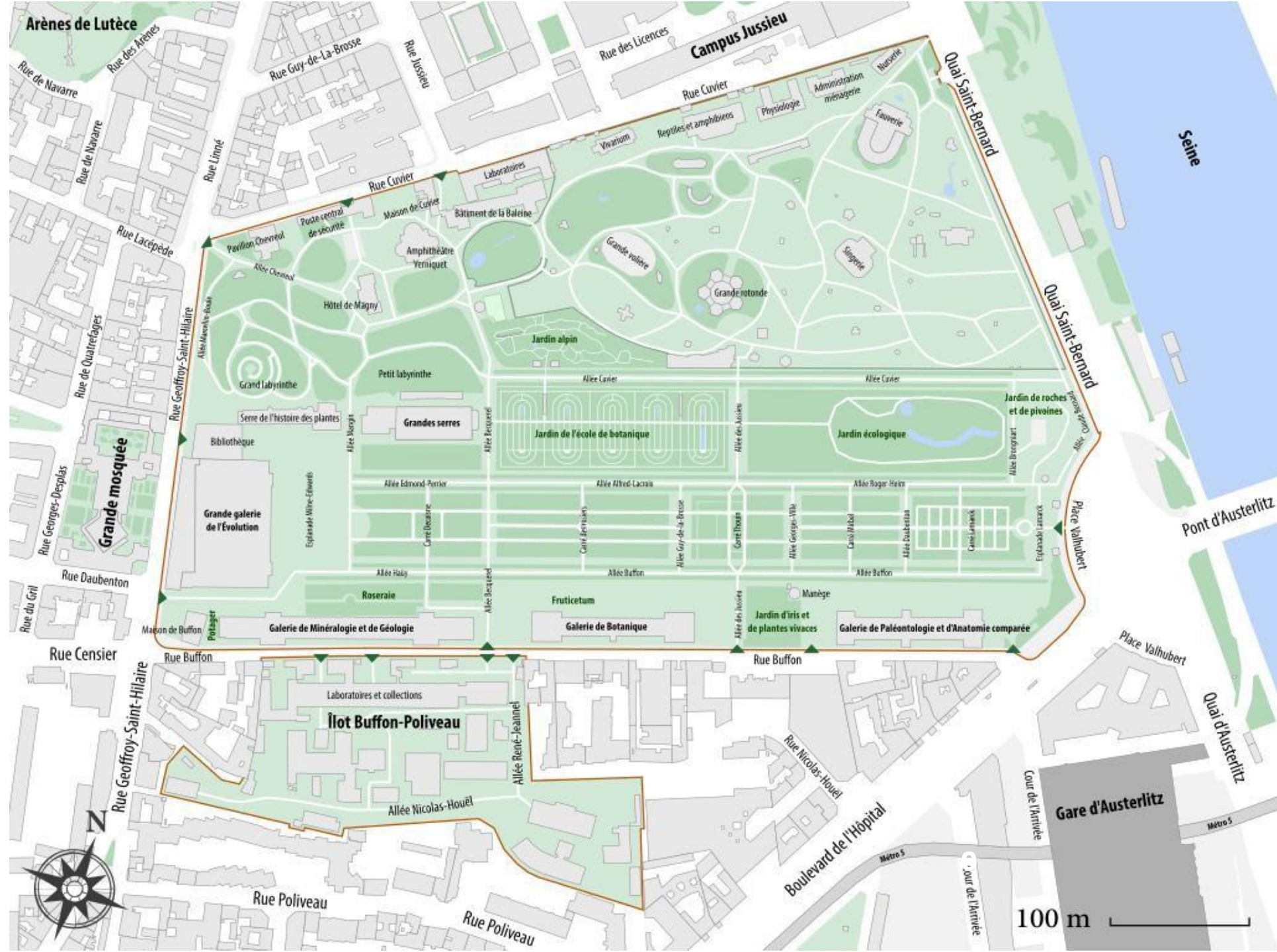
330 — PARIS — L'ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES — P. P. C. — Paris











Les fonctions sociales des lieux de sociabilité

Les lieux de sociabilité ont joué un rôle crucial dans la diffusion des idées des Lumières.

Ces lieux de sociabilité étaient très divers :

D'une part, les salons philosophiques et littéraires les cafés, qui formaient des lieux de sociabilité informels

De l'autre, les académies, les loges maçonniques, les clubs, les sociétés d'agriculture et sociétés littéraires et les sociétés de pensée, qui constituaient des lieux de sociabilité formels

Ces lieux de sociabilité assuraient les fonctions sociales et culturelles suivantes :

expression de la pensée

développement d'une activité intellectuelle et culturelle

acquisition de connaissances

vulgarisation de l'information

élargissement des réseaux

Les salons

Les salons ont fait leur apparition d'abord comme de lieux de socialisation mondaine, mais progressivement ils ont commencé à accueillir des philosophes et à organiser des rencontres littéraires.

Leurs habitués étaient des grands seigneurs, écrivains, financiers, artistes, savants, hommes célèbres et des académiciens.

Après 1750, ils ont commencé à prendre de l'éclat, exerçant une puissante influence sur la formation de l'opinion publique.

Les salons permettaient aux philosophes, scientifiques et écrivains de présenter leurs travaux à un public influent avant leur publication officielle.

Ils formaient un lieu de débat, où il était possible de discuter dans une ambiance de convivialité et de liberté des sujets aussi divers que la politique, la religion, les sciences et la littérature.

Les salons et les femmes

Ces salons étaient souvent entretenus par des femmes de la noblesse et de la haute bourgeoisie qui jouaient un rôle important en tant qu'animatrices distinguées

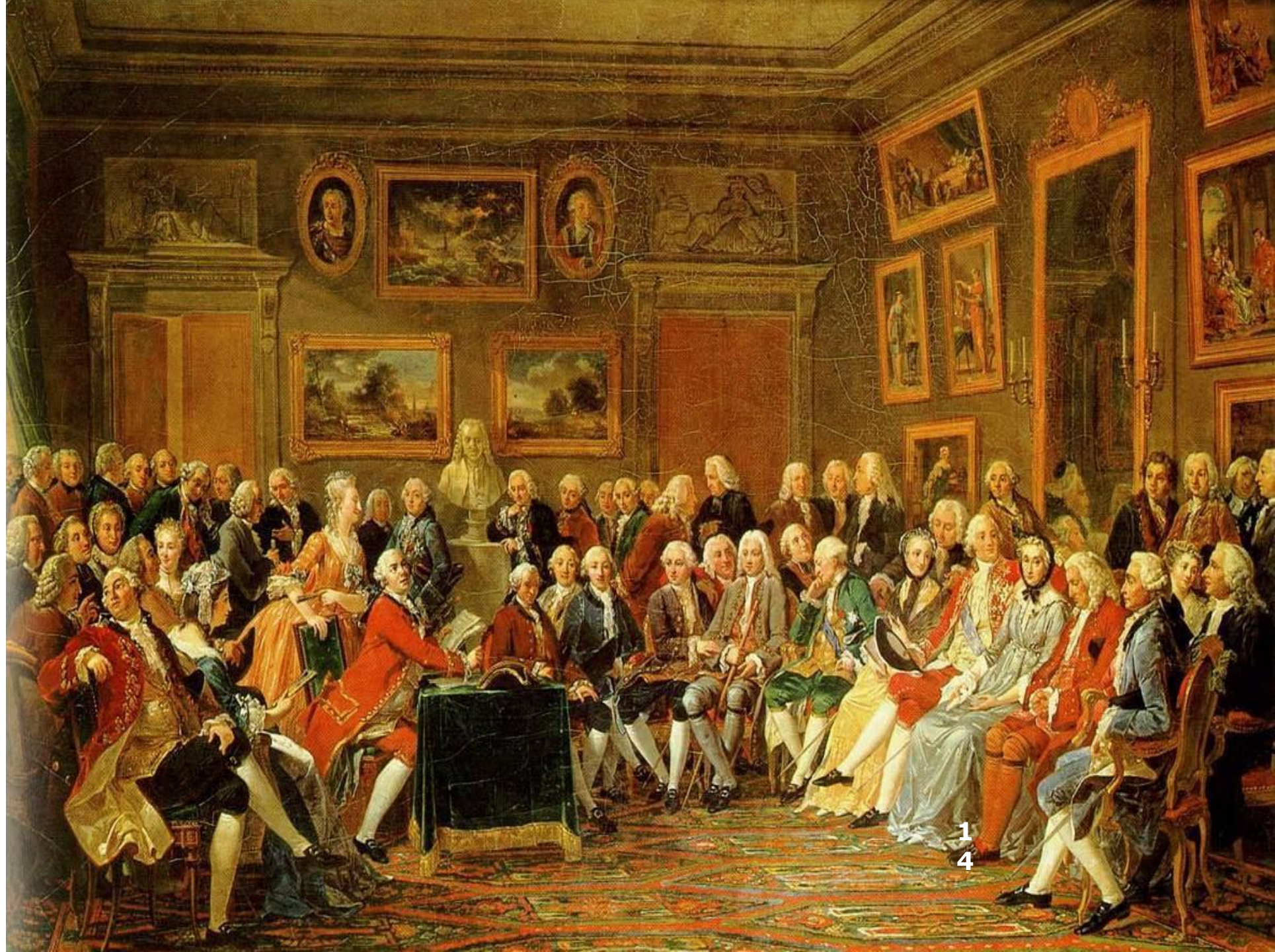
Elles choisissaient les invités, dirigeaient les conversations et imposaient des règles de politesse qui favorisaient les échanges.

Elles devenaient ainsi les meilleures ambassadrices des lettres et des arts français en Europe

Elles contribuèrent ainsi au développement du goût des lettres, des sciences et des arts.

Cependant, leur rôle demeurerait secondaire. Les salons étaient des lieux socialement conservateurs qui ne favorisaient l'émancipation intellectuelle féminine.

Celles-ci devaient ainsi se contenter à un rôle soumis au service des ambitions masculines, se limitant à encourager, admirer et protéger.





Les cafés : des espaces informels de sociabilité et d'échanges culturels

Les cafés ont connu un développement rapide au XVIIIe siècle.

Ils constituaient des lieux privilégiés des plaisirs de la conversation et de la sociabilité.

A Paris se trouvaient quatre grands cafés littéraires (quartier du Pont-Neuf), dont le le café Procope et le café de la Régence

Contrairement aux salons aristocratiques, plus fermés et codifiés, les cafés offraient un espace de mixité sociale et de liberté de parole inédit.

Ils accueillaient un public varié : Philosophes, bourgeois, artistes, étudiants et officiers.

Ils constituaient aussi de lieux de lecture publique, puisqu'on pouvait y trouver des gazettes (journaux) nationales et étrangères, souvent chères, lues et commentées dans bien de cas collectivement.

Ils formaient aussi des lieux de débat public, où l'on pouvait critiquer ouvertement la religion, l'absolutisme et les privilèges.

Les philosophes devaient parvenir à s'adresser à un public large de gens instruits plutôt qu'à un cercle restreint de pairs.

Ils fonctionnaient ainsi comme des véritables laboratoires de l'opinion publique.





Le rôle des Académies dans la diffusion des idées des Lumières

Les Académies parisiennes avaient été créées au XVIIe siècle sous l'impulsion du pouvoir royal au XVIIIe siècle, alors que les académies provinciales provenaient d'initiatives diverses au XVIIIe siècle, qui avaient reçu l'aval du roi.

Les académies contribuaient à l'élaboration et la diffusion du savoir par les activités suivantes:

- Conférences

- Concours

- Publication de comptes-rendus et de mémoires

- Organisation des bibliothèques et des cabinets scientifiques

Elles formaient un espace de mixité sociale, où se côtoyaient des membres de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie (médecins, avocats).

En tant qu'institutions officielles, elles subissaient parfois la censure ou le contrôle du pouvoir royal.

Elles constituaient des espaces où la noblesse et la bourgeoisie se côtoyaient pour échanger des idées. Un lieu de rencontre des élites sociales avec les élites des talents, de la culture et de l'instruction.

La franc-maçonnerie et les Lumières

La franc-maçonnerie est apparue au XVIII^e siècle et a connu un important essor en France.

La première loge a été créée en 1725. A la veille de la Révolution, on comptait 900 loges et environ 50 000 maçons. Des loges existaient même dans les petites villes.

Elles proclamaient la tolérance et liberté de conscience, l'égalité entre les hommes, la pratique d'œuvres de bienfaisance, soutenaient les idées de progrès et d'adhéraient aux idées de loi naturelle.

Les loges maçonniques constituaient des lieux de convivialité et de divertissement. Elles produisaient aussi des pratiques de distinction sociale et d'exclusion.

C'est l'une des raisons pour laquelle la franc-maçonnerie n'a jamais été perçue par les autorités comme un danger avant 1789.

Elles ont facilité les rencontres et les échanges et la promotion d'idéaux égalitaires.

Le rôle des cercles politiques

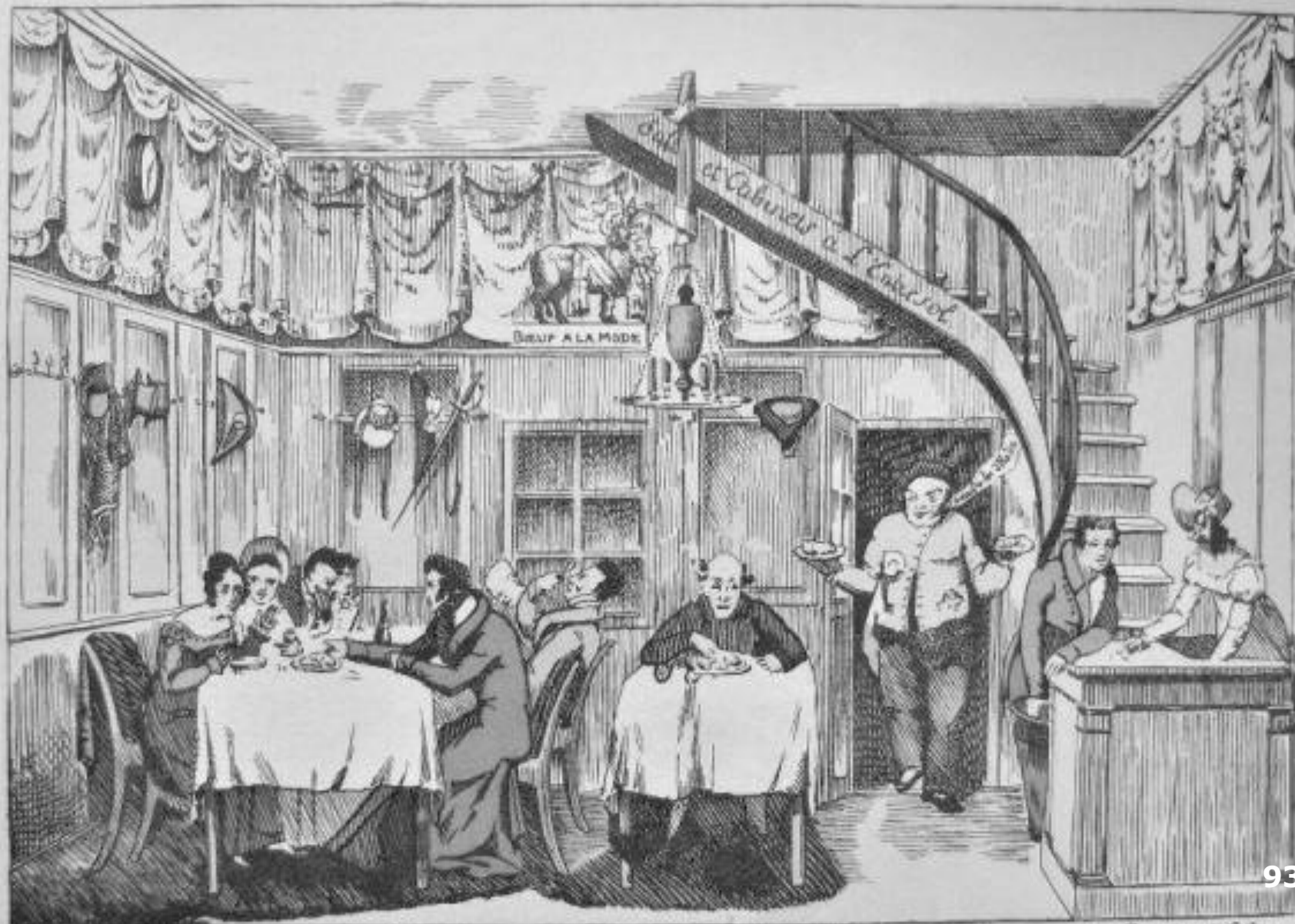
Le *club de l'Entresol* était un cercle de réflexion politique qui se réunissait à Paris de 1720 jusqu'en 1731, afin d'étudier des questions politiques et sociales. Il a été fermé sur ordre du pouvoir royal.

Il réunissait des écrivains, des administrateurs et des diplomates.

Le club a joué un rôle crucial dans la diffusion des idées libérales et dans la formation de l'opinion publique avant la Révolution française.

Fondée à Paris en 1788, la *Société des Amis des Noirs* était une association abolitionniste française qui prônait l'interdiction du commerce des esclaves et l'égalité des droits entre les hommes de tous les couleurs. Elle comprenait parmi ses membres Condorcet, Mirabeau et Lafayette. Par l'influence qu'elle a exercée notamment sous la Révolution, elle a contribué à la première abolition de l'esclavage par la Convention en 1794.

Le Gout du Jour



Chez Martinet

Restaurant du Bœuf à la Mode 1792

8. Rue de Valois.

401.

A D R E S S E
D E L A S O C I É T É

DES AMIS DES NOIRS,
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

*A toutes les Villes de Commerce, à toutes les Manufac-
tures, aux Colonies, à toutes les Sociétés des Amis
de la Constitution ;*

ADRESSE dans laquelle on approfondit les Relations politiques
et commerciales entre la Métropole et les Colonies, &c.

RÉDIGÉE PAR E. CLAVIÈRE, Membre de cette Société.



« Les liens de la violence et de la force ne sont pas des liens durables ; les
liens politiques finissent toujours par être plus funestes à ceux qui les imposent
qu'à ceux qui les portent ; car la nature donne le droit de résister à l'oppression ;
mais elle impose le devoir de la reconnaissance pour les bienfaits ». Les Colonies
Françoises, aux Sociétés d'Agriculture, aux Manufactures et aux Fabriques de
France ; par M. DE PONS, habitant de Saint-Domingue.

A P A R I S ,
DE L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE FRANÇOIS,
Place du Théâtre Italien, N°. 2.

M A R S 1 7 9 1.

Loukia Efthymiou 1012 Société et politique au temps des Lumières
et de la Révolution française



La censure royale au XVIIIe siècle

Au XVIIIe siècle, la monarchie tentait de contrôler la pensée à travers un système censure. Tout livre devait obtenir une approbation officielle, autorisation désignée sous le terme de « Privilège du Roi », attestée par l'apposition d'un sceau royal.

Des employés royaux étaient chargés de vérifier que l'ouvrage ne contenait rien de contraire à la foi ou à l'État. Le service de censure était composé d'environ 180 experts (savants, théologiens) chargés de lire les manuscrits avant l'impression.

Un autre organisme, la Direction de la Librairie, créé en 1699, était chargé de superviser tout le commerce du livre. Cependant, son directeur de l'époque, Malesherbes, a souvent protégé les philosophes (comme Diderot) contre les éléments les plus radicaux de la cour. De manière générale, la censure se montrait souvent assez souple et parfois même tolérante;

On accordait ainsi des permissions simples, à savoir des autorisations de circuler des livres pour des ouvrages jugés sans danger mais sans grand intérêt.

On accordait aussi des permissions tacites : des livres audacieux pouvaient ainsi circuler sans avoir été autorisés, officiellement afin d'éviter que les profits de l'édition ne partent à l'étranger (Londres ou Amsterdam).

L'impression et la vente du livre sous contrôle royal

Des textes législatifs promulgués en 1722 et 1723 ont fortement réglementé le commerce du livre en France au XVIII^e siècle, afin de mieux le contrôler par le pouvoir royal.

Le nombre d'imprimeurs a été limité par la loi (à Paris : 36) et la profession a été soumise à un long apprentissage et à un examen.

Le métier du livre est devenu héréditaire créant de véritables dynasties de libraires-imprimeurs.

Il a été réaffirmé que tout livre était soumis à une double validation :

Un censeur royal devait lire attentivement le manuscrit pour vérifier qu'il ne contenait rien contre la religion, l'État ou les bonnes mœurs et autoriser ou refuser son édition.

Et une fois approuvé, le livre devait recevoir un "privilege" (monopole de vente pour une durée déterminée, souvent 10 ans), authentifié par un sceau royal.

Chaque livre devait par ailleurs porter le nom et l'adresse de l'imprimeur, afin de faciliter l'identification (l'adresse bibliographique).

Tout imprimeur était obligé de déposer des exemplaires dans les bibliothèques royales (le dépôt légal).

Le syndic de la corporation des imprimeurs et la police avaient le droit de fouiller les ateliers pour saisir les presses clandestines ou les livres "prohibés".

Les colporteurs (libraires ambulants) devaient être enregistrés. Ils n'avaient pas le droit de vendre des livres reliés (réservés aux libraires) et ne pouvaient diffuser que des petits livrets de peu de valeur (almanachs, chansons) préalablement inspectés.

La censure et les Philosophes

Même s'ils ont pu, par moments, bénéficier d'une certaine tolérance, les Philosophes ont cependant dénoncé à plusieurs reprises la censure royale.

Signe de l'inquiétude suscitée par la floraison des éditions et la circulation des idées des Lumières, une ordonnance a été promulguée en 1757 prévoyant la mort pour la rédaction ou la diffusion d'écrits hostiles à la religion, au roi, à l'ordre.

Pour contourner la censure, les auteurs ont eu recours à divers moyens comme:

- imprimer à l'étranger

- imprimer clandestinement

- circuler des livres au moyen du colportage (libraires ambulants)

- circuler des livres sous formes manuscrite

- utiliser des pseudonymes

- s'autocensurer

Livres, lecteurs et lecture en France au XVIIIe siècle

Le taux de alphabétisation est passé 29 % au début du siècle à près de 40 % à la veille de la Révolution. Pour les hommes, ce taux a évolué de 29 % à 47-48% et pour les femmes de 14 % à environ 27 %. Un écart important persistait entre les deux sexes.

Hausse du nombre des livres imprimés au XVIIIe siècle

Diversification des catégories de livre édités.

Multiplication notamment des ouvrages de sciences et arts et des dictionnaires.

Diversification de l'origine sociale des lecteurs: ceux-ci ne provenaient pas seulement de la bourgeoisie et de la haute noblesse, mais également de plus en plus des classes moyennes (artisans, commerçants).

Apparition des cabinets de lecture, des établissements commerciaux où on pouvait, pour une somme modique, lire sur place ou emprunter des journaux, des brochures et des romans récents.

La révolution de la lecture selon Chartier

L'historien Roger Chartier soutient qu'une véritable révolution de la lecture s'est produite au XVIII^e siècle.

Jusque-là la lecture était intensive : les lecteurs possédaient peu de livres (souvent religieux) qu'ils lisaient et relisaient de manière respectueuse, presque sacrée, parfois à voix haute pour un groupe.

Au XVIII^e siècle, cependant, la lecture devenait de plus en plus extensive : les lecteurs lisaient un grand nombre d'ouvrages variés (journaux, romans, pamphlets). La lecture devenait ainsi plus rapide, superficielle et désacralisée. La lecture silencieuse et intime est devenue la norme. C'était une lecture absorbée qui transformait en réalité le lecteur.

En plus, elle devenait aussi visuelle. Cette privatisation de la lecture favorisait précisément l'esprit critique et l'émancipation de l'individu face aux autorités religieuses et politiques. Plus généralement, selon l'historien Antoine Lilti, cette période est marquée : par l'autonomisation du lecteur à l'égard des institutions traditionnelles, la disponibilité accrue d'information et l'intensivité affective autour des textes.

La Presse en France au XVIIIe siècle

Comme le monde de l'édition, la Presse était également soumise au contrôle du pouvoir royal. Pour publier un journal, il fallait obtenir un privilège (autorisation) qui devait être renouvelé régulièrement.

Il existait trois journaux très lus :

La Gazette, qui était l'organe officiel du pouvoir pour les nouvelles politiques et diplomatiques.

Le Journal des Savants, qui se consacrait aux sciences, aux arts et à la littérature.

Et le *Mercure de France* , plus mondain, il traitait de la vie de la Cour, de mode et de poésie.

Il existait aussi des journaux spécialisés portant sur des sujets variés: des périodiques littéraires et économiques, une presse religieuse, des journaux scientifiques, une presse féminine et des feuilles locales.

Les lecteurs provenaient surtout des élites aisées et éduquées. La vente se faisait surtout par abonnement et la périodicité de chaque imprimé variait.

La lecture et la Révolution Française

Dans son ouvrage *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Roger Chartier soutient que ce n'était pas seulement le contenu philosophique des Lumières qui a fait la Révolution, mais la transformation des modes de lecture.

En apprenant à lire de façon critique et en discutant les textes dans les cafés ou salons, les Français ont désacralisé les piliers du pouvoir de l'époque, la Monarchie et l'Eglise.

DE
L'ESPRIT.

*. . . Unde animi consuetudo, videndum,
Quâ fiant ratione & quâ vi quæque gerantur
In terris.*

LUCRET. de rerum natura. Lib. I.



A PARIS,
CHEZ DURAND, LIBRAIRE, RUE DU FOIN.

M. DCC. LIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

Loukia Efthymiou 1012 Société et politique au temps des Lumières
et de la Révolution française



MALESHERBES.

L'émergence d'une sphère publique bourgeoise

Le philosophe allemand Jurgen Habermas a soutenu en 1962 qu'on assiste à l'émergence en France au XVIIIe siècle d'une « sphère publique bourgeoise », c'est-à-dire un ensemble d'individus faisant un usage public de leur raison.

Celle-ci reposait

- sur l'émergence d'intérêts économiques privés,
- sur la manifestation d'une discussion publique, rationnelle et critique des affaires communes
- et sur un ensemble de lieux (cafés, journaux, loges maçonniques), où des individus pouvaient participer à cette discussion, indépendamment de leur statut social.

Elle aurait d'abord émergé à travers des débats littéraires et artistiques avant de se politiser rapidement, faisant de l'opinion publique un tribunal puissant et critique envers la royauté et les autres institutions de l'époque.

La transformation des pratiques des lectures a contribué à la formation de cet espace public où toutes les questions étaient débattues publiquement.

Cette sphère publique bourgeoise ne comprenait pas cependant les milieux populaires.

Une société civile a ainsi acquis son autonomie attaquant l'Etat sur le monopole des affaires publiques.

L'EUROPE FRANÇAISE

Au XVIIIe siècle la France a exercé une véritable hégémonie culturelle et linguistique en Europe, attestée par les pratiques suivantes exercées par les élites et les milieux aisés et cultivés de plusieurs pays du continent:

emploi d'un personnel français : artistes, cuisiniers, précepteurs français, très recherchés au XVIIIe siècle par la noblesse et la riche bourgeoisie européennes

consommation de produits français (meubles, objets divers, œuvres d'art) très prisés par ces mêmes milieux sociaux

Les Philosophes français étaient lus dans plusieurs pays européens.

La langue française occupait une place prépondérante en tant que langue internationale

langue diplomatique

langue scientifique

langue de la culture, de la littérature

langue de la « bonne société »

En 1784, l'écrivain Antoine de Rivarol a publié un *Discours sur l'universalité de la langue française*. Ce texte répondait à un concours de l'Académie de Berlin,

Dans celui-ci il défendait que le français était par excellence la langue de la raison et de la clarté; qu'elle constituait donc l'outil linguistique le plus approprié pour diffuser les idées de philosophie et de progrès.

DE
L'UNIVERSALITÉ
DE LA
LANGUE FRANÇAISE;
DISCOURS
QUI A REMPORTÉ LE PRIX
A L'ACADÉMIE DE BERLIN.

Tu regere Elagius Populos, & Gallos, mense adeo.

Prix, a liv. 8 G.



A BERLIN,

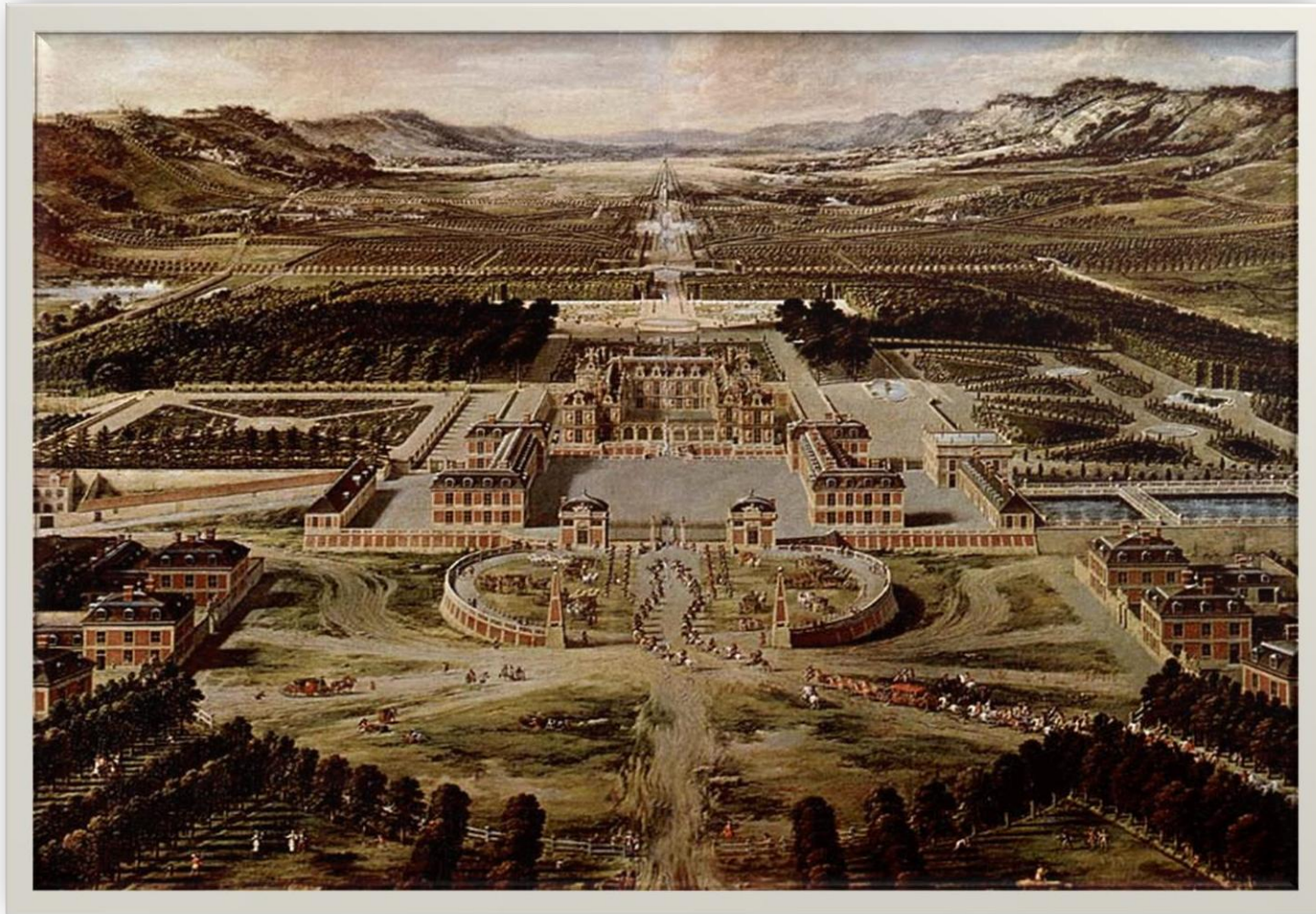
Et se trouve A PARIS;

Chez { BAILLY, vis-à-vis la Barrière / les Sergens,
rue Saint Honoré.
DESSENNE, au Palais Royal.

Et chez les Marchands de Nouveautés

1784.

PALAIS DE VERSAILLES



JARDIN DES TUILERIES

